

Le témoin

de la semaine

NICOLAS BONNAND

Dirigeant des Transports Bonnand (69)



Nous avons pu embaucher 6 personnes ces six derniers mois grâce à la reprise d'activité dans notre secteur. Cependant, la rentabilité reste faible car nous rencontrons quelques difficultés pour revaloriser notre offre tarifaire. D'un côté les clients rechignent à augmenter

les prix et de l'autre côté nos charges ne baissent pas, sans compter la tendance haussière du prix du gasoil. Mais, nous avons accru notre chiffre d'affaires grâce à une meilleure exploitation de notre volume d'activité. Par ailleurs, notre métier est défié par l'apparition de nombreuses petites sociétés de transport en sous-traitance, notamment dans la benne et la messagerie, sans approche qualitative avec des chauffeurs dépourvus de professionnalisme et des véhicules non entretenus. Ce qui leur permet de se montrer agressifs sur le plan tarifaire. Cette façon de procéder reste éloignée de ma conception du métier de transporteur. L'autre difficulté que la profession rencontre demeure la pénurie de conducteurs. Cela est dû en partie à la dévalorisation de ce métier qui souffre d'une mauvaise image quant aux conditions de travail et de salaire à tort. Il appartient aux transporteurs et aux pouvoirs publics de valoriser cette fonction afin d'attirer des potentiels et non plus des candidats qui se présentent par dépit. À l'avenir, nous souhaitons renforcer notre activité principale, la benne, et accroître notre parc car une reprise se dessine sur le marché de la construction. Une croissance externe reste aussi envisagée.

REPÈRES

- **Siège** : St Pierre de Chandieu (69780)
- **CA 2017** : 6 M€
- **Effectif** : 47 salariés
- **Parc** : 40 moteurs
- **Activités** : marchandises générales, vrac en benne, location de véhicules avec chauffeur

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans le numéro 2903 : l'entreprise de notre témoin de la semaine avait pour nom « Transports Leveque » et non « Leveau ». Toutes nos excuses à la société Transport Leveque.

Exploitation

FORMULATION TRINOME DU PRIX DE REVIENT (en €) septembre 2017		Coût pour			Coût fixe journalier (véhicule + structure)*
		1 km parcouru		1 heure de temps de service	
		avec péages	hors péages		
Camion remorque	porte-voitures 35 t	0,574	0,512	22,81	188,70
	avec groupe réfrigérant 40 t	0,479	0,390	25,25	227,08
Tracteur semi-remorque	benne TP 40 t	0,640	0,626	18,71	146,83
	benne céréalière grand volume	0,643	0,585	22,40	165,67
	châssis porte-conteneur 40 t	0,574	0,523	21,01	170,23
	citerne inox liquide alimentaire 40 t cylindrique droite	0,513	0,444	24,70	172,22
Ensemble 40 t longue distance (10/17)		0,476	0,391	22,90	162,62
Ensemble porteur 19 t régional (10/17)		0,345	-	18,47	186,44
Ensemble articulé 40 t régional (10/17)		0,474	0,414	19,85	166,28

* Hors coûts salariaux du conducteur - Source : CNR

Social

SMIC HORAIRE INTERPROFESSIONNEL

9,76 € depuis le 01/01/17

TAUX HORAIRE PERSONNEL DE CONDUITE⁽¹⁾

Coef. 110 à 120M : 9,77 €
 Coef. 128M : 9,80 €
 Coef. 138M : 9,82 €
 Coef. 150M : 10,06 €

⁽¹⁾ depuis le 01/05/17

Accord du 7/04/17, en attente d'extension

PLAFOND DE SÉCURITÉ SOCIALE

3 269 €/mois depuis le 01/01/17

FRAIS DE DÉPLACEMENT^(*)

Indemnité de repas⁽¹⁾
 13,40 € à compter du 01/04/17

Indemnité de repas unique⁽¹⁾
 8,25 € à compter du 01/04/17

Indemnité spéciale⁽¹⁾
 3,63 € à compter du 01/04/17

Indemnité de casse-croûte⁽¹⁾
 7,26 € à compter du 01/04/17

FRAIS DE GRAND DÉPLACEMENT^(*)

1 repas + 1 découcher⁽¹⁾
 42,86 € à compter du 01/04/17

2 repas + 1 découcher⁽¹⁾
 56,26 € à compter du 01/04/17

⁽¹⁾ Indemnités majorées de 18 % en cas de déplacement à l'étranger.

* Accord du 13/03/2017, étendu par arrêté du 10/08/2017

RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES GARANTIES TRM *

Conducteur 150 M (151,67 h)
 18 858,89 € depuis le 01/05/17

Conducteur 150 M (169 h)
 21 552,13 € depuis le 01/05/17

Conducteur 150 M (200 h)
 26 795,61 € depuis le 01/05/17

Employés 148,5 M (151,67 h)
 18 858,89 € depuis le 01/05/17

T.A.M. 225 (151,67 h)
 27 613,46 € depuis le 01/05/17

* Accord du 7/04/2017, en attente d'extension

RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES GARANTIES LOGISTIQUE *

Prép. de commandes 115 L (151,67 h)
 18 826,29 € depuis le 01/06/16

Chef d'équipe 157,5 L (151,67 h)
 21 476,17 € depuis le 01/06/16

* Accord du 03/05/2016, étendu par arrêté du 22/09/16

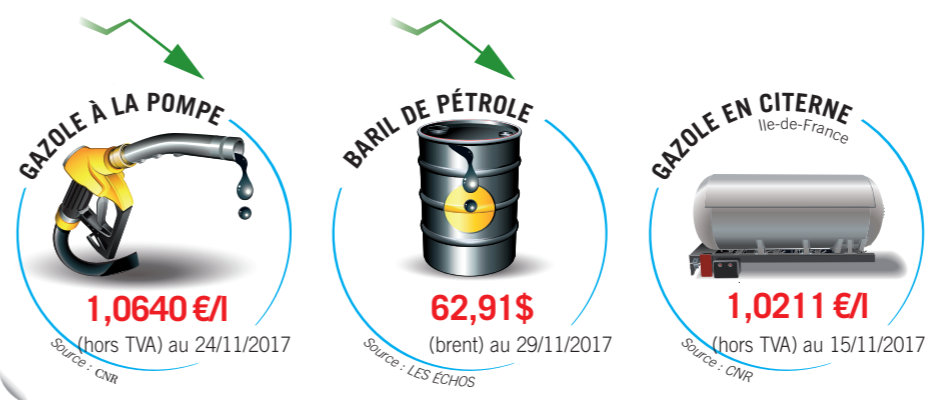
TAUX HORAIRES DÉMÉNAGEMENT *

Chef d'équipe conducteur super lourd (coef. 150 DC2)
 10,77 €/h depuis le 01/04/2017

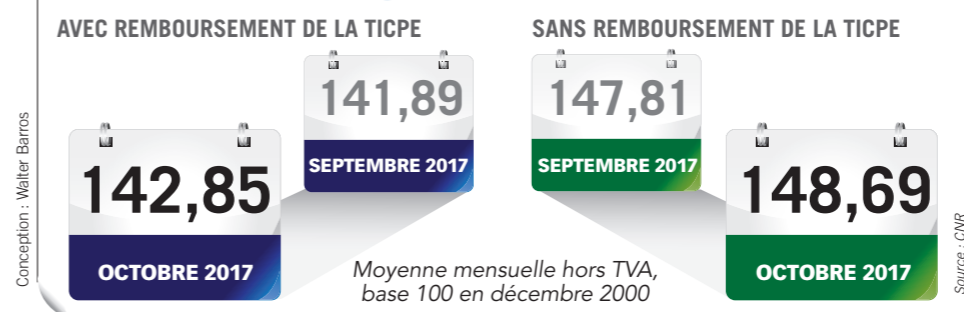
Déménageur professionnel Chauffeur PL (coef. 138 DC1)
 10,21 €/h depuis le 01/04/2017

* Accord du 13/12/2016, étendu par arrêté du 13/06/2017

Carburants



Indices gazole



Agenda

ÉCHÉANCES SOCIALES

Vendredi 15 décembre au plus tard

Taxe sur les salaires :

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en novembre (redevables mensuels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

ÉCHÉANCES FISCALES

Vendredi 15 décembre au plus tard

Entreprises soumises à l'IS :

Date limite de télépaiement de l'acompte de l'impôt sur les sociétés (IS), de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 % à l'aide du relevé d'acompte n° 2571 ; du solde de l'IS et de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 %, à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 31 août 2017.

TICPE

Taux de remboursement pour le second semestre 2017
11,42 € /hl de gazole

(Source : Bulletin Officiel des Douanes n° 7204)